

Communiqué de presse

RÉGULATION PAR LA DONNÉE

L'Arcep expérimente son API « Données de connectivité fixe et mobile » et ouvre aux utilisateurs intéressés sa phase de test

Paris, mardi 31 mai 2022

Quelle est la connectivité fixe disponible à une adresse donnée ? Quels opérateurs peuvent y proposer des offres sur la fibre ? Quel est le niveau de couverture en 4G ? Ces informations de connectivité fixe et mobile sont aujourd'hui régulièrement mises à disposition par l'Arcep sur « [Ma connexion internet](#) » et « [Mon réseau mobile](#) », et en *open data*. Pour faciliter la réutilisation automatisée de ces données par des acteurs tiers, l'Arcep a développé une API (« *application programming interface* » ou « interface de programmation d'application ») lancée en phase de test.

Grâce à cette API, collectivités, associations, comparateurs en ligne ou agences immobilières pourraient ainsi interfacier leurs propres sites ou outils avec les informations de connectivité.

L'API « Données de connectivité fixe et mobile » offre ainsi un complément aux outils cartographiques et aux données ouvertes (en *open data*) mis à disposition par l'Arcep.

Les données mises à disposition via cette interface logicielle comprennent :

- la base d'adresses constituée pour les besoins de « Ma connexion internet », dans laquelle les adresses sont renseignées sur leur éligibilité aux technologies fixes (ADSL, FTTH, etc) et mobiles (2G/3G/4G),
- des statistiques agrégées à différentes mailles géographiques.

L'Arcep a identifié plusieurs typologies de ré-utilisateurs susceptibles de tirer parti de ce nouvel accès à ses données et proposer leurs propres outils : agences immobilières, comparateurs en ligne, associations, ou encore collectivités.

Les acteurs qui souhaitent contribuer sont invités à manifester leur intérêt pour participer à cette phase de test

Dans l'objectif d'une ouverture de l'API à tous d'ici la fin d'année 2022, l'Arcep initie une première phase d'expérimentation, avec un panel restreint d'utilisateurs ayant manifesté un intérêt pour contribuer activement à cette démarche. L'Arcep sollicitera des retours sur expérience des participants sous la forme de questionnaires ou d'ateliers afin notamment d'identifier leurs attentes vis-à-vis de ce nouvel outil.

L'Arcep encourage les acteurs volontaires à se manifester par email à l'adresse : opendata@arcep.fr.

Ce nouvel outil s'inscrit dans la démarche de régulation par la donnée initiée par l'Arcep

Le développement de cette API s'inscrit dans la [démarche de régulation par la donnée](#), mode d'action qui complète les outils traditionnels du régulateur, dont le principe est d'utiliser la puissance de l'information afin d'orienter le marché.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

[Flux RSS](#)
Lettre électronique
Listes de diffusion

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 [@ARCEP](https://twitter.com/ARCEP)  Facebook
 [LinkedIn](#)  [Dailymotion](#)

Abonnez-vous

[Flux RSS](#)
Lettre électronique
Listes de diffusion